

COMMUNE DE BUSCHWILLER**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BUSCHWILLER
DE LA SEANCE DU 09 OCTOBRE 2017**

Sous la présidence de Mme Christèle WILLER, Maire

Madame le Maire souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes et ouvre la séance à 19h15

PRESENTS : Daniel ALLEMANN, Audrey BAUMANN, Bernard BOEGLIN, Jacques DUCRON, Emmanuel GERRER, Denis HUTTENSCHMITT, Patrick MULLER, Claudine MUNCH, Roger OBERMEYER, Jérôme SITTER, Christian WEIGEL, Christèle WILLER.

ABSENTS EXCUSES ET NON REPRESENTES : Mmes Marie-Jeanne BAUMANN, Denise HECHT

ABSENTS NON-EXCUSES : Néant

ONT DONNE PROCURATION : Néant

SECRETAIRE DE SEANCE : Isabelle KLEIN secrétaire de mairie

Le quorum étant atteint, Mme le Maire invite les élus à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR :

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 10 JUILLET 2017
2. REMBOURSEMENT INSTITUTRICE
3. S.L.A – DISTRIBUTION DU MAGAZINE « MIEUX ENSEMBLE »
4. REMBOURSEMENT INTERVENTION NID DE FRELONS
5. INSERTION DE PARCELLES DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL
6. LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE AU PROFIT DE L'ASSOCIATION LAURA
7. UTILISATION D'UN CHEMIN RURAL PAR LA SLA
8. APPROBATION DE L'ETAT D'ASSIETTE 2019
9. COMITE DE PILOTAGE – PROJET DE RESIDENCE SENIORS
10. MISE EN SOUTERRAIN DE LA RUE DES LANDES ET RUE SAINT-MARTIN
11. PRES VERTS
12. RAPPORTS DES COMMISSIONS COMMUNALES
13. RAPPORTS DES COMMISSIONS INTERCOMMUNALES
14. DIVERS

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2017

Après avoir rappelé les principales décisions prises lors de la séance susvisée et précisé qu'aucune remarque n'avait été faite au sujet du procès-verbal, Mme le Maire propose au conseil d'approuver ce dernier.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le procès-verbal de la séance du 10 juillet 2017 et le signe séance tenante.

2. REMBOURSEMENT INSTITUTRICE

Mme le Maire informe que suite à des problèmes de gestion des commandes de matériel scolaire par notre fournisseur habituel, la classe de Mme DUCAZEAUX (cycle 2) n'a pas reçu ses fournitures scolaires à temps.

L'enseignante ne pouvant pas travailler avec ses élèves, est allée directement acheter à ses propres frais les fournitures scolaires nécessaires (cahiers, stylos, etc...) en grande surface.

Il convient donc de lui rembourser la somme de 259,70 € prélevée sur le compte 6067 « fournitures scolaires ».

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le remboursement de 259.70 € à Mme DUCAZEAUX pour l'achat de fournitures scolaires.

3. S.L.A.- DISTRIBUTION DU MAGAZINE «MIEUX ENSEMBLE »

Mme le Maire fait savoir que le magazine d'information communautaire de la S.L.A « mieux ensemble » paraît à un rythme de 2 numéros par an.

Pour assurer une diffusion optimale de ce magazine auprès des habitants de Saint-Louis Agglomération, il est proposé d'en confier la distribution aux services municipaux des communes membres moyennant le tarif de 0.30 € par exemplaire.

Il est demandé au Conseil municipal d'approuver cette proposition et d'autoriser Mme le Maire à signer tous les documents et actes y afférents.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve de confier la distribution du magazine communautaire « mieux ensemble » aux services municipaux des communes membres moyennant le tarif de 0.30 € par exemplaire et autorise Mme le Maire à signer tous les documents et actes y afférents.

4. REMBOURSEMENT INTERVENTION NID DE FRELONS

Mme le Maire fait savoir que la société DKM Experts de Mulhouse est intervenue pour l'enlèvement d'un nid de frelons dans la grange en état d'abandon située rue de l'Eglise et appartenant en indivision à la Fratrie REINLE, héritiers d'Albert et Marie-Thérèse REINLE :

- M. André REINLE de Buschwiller
- M. Daniel REINLE de Saint-Louis
- M. Octave REINLE de Hégenheim
- M. Benoit REINLE de Wolschwiller
- M. Jean-Pierre REINLE de Neuwiller

Malgré les demandes répétées des services municipaux et des Brigades-Vertes la fratrie REINLE n'a pas souhaité programmer cette intervention.

Aussi, au vu de la proximité du nid avec d'autres habitations mais aussi l'école, il nous a été conseillé de faire ôter ce nid de frelons et de facturer l'enlèvement aux héritiers d'Albert et Marie-Thérèse REINLE.

La société DKM Experts de Mulhouse est donc intervenue en date du 19 septembre 2017 pour un montant de 114 €.

Mme le Maire demande d'approuver la refacturation à la fratrie REINLE et de l'autoriser à signer tous les documents et actes y afférents.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve de facturer l'intervention de la société DKM à la fratrie REINLE et autorise Mme le Maire à signer tous les documents et actes y afférents.

5. INSERTION DE PARCELLES DANS LE DOMAINE PUBLIC

M. R.OBERMEYER indique que suite aux travaux d'aménagements et de sécurité routière effectués au courant de l'année 2016 il convient d'insérer la parcelle cadastrée en section 2 n°61 dans le domaine public (parking place mairie-école).

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve d'insérer la parcelle cadastrée en section 2 n°61 dans le domaine public.

6. LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE AU PROFIT DE L'ASSOCIATION LAURA

Mme le Maire informe l'assemblée que l'Association Laura souhaite organiser son traditionnel loto dans notre salle polyvalente en date du 28 octobre 2017. Comme chaque année elle propose de lui accorder la gratuité de la location de la salle polyvalente mais de facturer les frais de chauffage et de nettoyage pour un montant de 170 € (100 € de nettoyage et 70 € de chauffage).

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve la gratuité de la location de la salle polyvalente au profit de l'Association Laura mais souhaite facturer les frais de chauffage et de nettoyage pour un montant de 170 €.

7. UTILISATION D'UN CHEMIN RURAL PAR LA S.L.A.

Mme le Maire indique que ce point est reporté à une séance ultérieure car la S.L.A. n'a pas transmis les documents à ce jour.

8. APPROBATION DE L'ETAT DE L'ASSIETTE

M. D.HUTTENSCHMITT indique que l'Office National des Forêts (O.N.F.) établit annuellement pour toutes les forêts relevant du régime forestier un état d'assiette des coupes, élaboré en application de l'aménagement forestier, qui permet d'arrêter les parcelles qui devront être martelées au cours de la prochaine campagne de martelage à savoir à compter de 2019.

L'article 12 de la Charte de la forêt communale, co-signées par l'O.N.F. et les représentants des communes forestières, prévoit que les propositions d'état d'assiette soient approuvées par délibération du Conseil Municipal.

Cette approbation de l'état d'assiette n'entraîne que la décision de marteler les coupes inscrites ci-dessous :

Forêts et séries	N° des parcelles	Surface en hectare	Nature technique de la coupe	Coupes reportées des années antérieures	Coupes reportées des années ultérieures	Modes de vente prévus
BUSC	7a	2.19	AMEL	NON	NON	Façonné
BUSC	8a	2.64	AMEL	NON	NON	Façonné

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve l'état de l'assiette O.N.F. susvisée.

9. COMITE DE PILOTAGE – PROJET DE RESIDENCE SENIORS

Mme le Maire indique que la municipalité travaille actuellement sur un projet de résidence seniors- résidence partagées pour ce faire elle propose de créer un comité de pilotage.

Les réunions se tenant principalement dans la journée elle propose que les conseillers suivants soient nommés membres du comité : Mmes Marie-Jeanne BAUMANN et Claudine MUNCH et MM. Roger OBERMEYER et Christian WEIGEL ainsi que Mme le Maire.

Elle souhaite savoir s'il y a d'autres volontaires ? MM. D.HUTTENSCHMITT et P.MULLER souhaitent prendre part à ce comité. Mme le Maire les remercie pour leur initiative.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve la création d'un comité de pilotage concernant le projet de résidence seniors, les conseillers suivants en sont nommés membres : Mmes Marie-Jeanne BAUMANN, Claudine MUNCH, Christèle WILLER et MM. D.HUTTENSCHMITT et P.MULLER, Roger OBERMEYER et Christian WEIGEL.

10. MISE EN SOUTERRAIN DE LA RUE DES LANDES ET RUE SAINT-MARTIN – RESEAU ELECTRIQUE

M. B.BOGLIN fait savoir que le SIDEL contribue à réaliser tous les ans des travaux de sécurisation de réseaux électriques aériens et à améliorer la desserte des 11 communes membres du syndicat.

En date du 27 février dernier le SIDEL a fait savoir aux 11 communes membres qu'elles étaient potentiellement éligibles aux aides financières du FACE 2017 de l'aide à l'électrification rurale. Cette aide ne sera pas reconductible les années à venir, c'est pourquoi Buschwiller a demandé à pouvoir profiter de cette aide pour les travaux de sécurisation des fils nus du réseau électrique des rues des Landes et Saint-Martin. Les enveloppes prévisionnelles sont les suivantes 30.000 HT pour la Saint-Martin et 38.000 € HT pour la rue des Landes. Il convient d'approuver le principe de ces travaux sur les montants estimatifs susvisés. Mme le Maire précise que la Commune va préfinancer ces travaux.

Mme le Maire précise que des devis pour l'enfouissement des lignes téléphoniques et le remplacement des lampadaires seront également demandés et étudiés en commission. Mais ces travaux supplémentaires ne pourront pas être subventionnés.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, émet un accord de principe pour les travaux de sécurisation des fils nus du réseau électrique des rues des Landes et Saint-Martin. Les enveloppes prévisionnelles sont les suivantes 30.000 HT pour la Saint-Martin et 38.000 € HT pour la rue des Landes.

11. PRES VERTS

Mme le Maire fait un résumé de la situation au lotissement prés verts et indique que ce point est reporté à une réunion ultérieure car la convention tri partite Commune - S.L.A. – M. KARADAG n'a pas encore été finalisée par les services de la S.L.A.

12. RAPPORTS DES COMMISSIONS COMMUNALES

12.1 COMMISSION URBANISME

✓ Permis de construire refusé

Référence : PC 068 061 17 F0001
 Demandeur : HENNI Fatima
 Objet : Extension terrasse, garage, accès
 Localisation du terrain : Section 01 Parcelle 139
 Adresse du terrain : 22, rue de Hégenheim
 Superficie : 405 m²

✓ Permis de construire accordés

Référence : PC 068 061 17 F0002
 Demandeur : GOETSCHY Daniel
 Objet : Garages
 Localisation du terrain : Section 16 Parcelle 441
 Adresse du terrain : Rue du Raisin
 Superficie : 749 m²

Référence : PC 068 061 17 F0005
 Demandeur : MEMEDI Nedim

Objet : Maison individuelle
Localisation du terrain : Section 17 Parcelle 246
Adresse du terrain : Rue de Hésingue
Superficie : 352 m²

✓ **Déclarations préalables annulées**

Référence : DP 068 061 17 F0020
Demandeur : STRANIERI Hervé
Objet : Modification de façades, surélévation toiture, remplacement menuiseries
Localisation du terrain : Section 02 Parcelle 65
Adresse du terrain : 9, rue de Wentzwiller
Superficie : 715 m²

Référence : DP 068 061 17 F0025
Demandeur : MARTZ Nathalie
Objet : Mur de soutènement
Localisation du terrain : Section 16 Parcelle 463
Adresse du terrain : 11, rue du Vignoble
Superficie : 1000 m²

Référence : DP 068 061 17 F0030
Demandeur : Commune de Buschwiller
Objet : Panneaux brise-vue
Localisation du terrain : Section 02 Parcelle 61
Adresse du terrain : Rue de Wentzwiller
Superficie : 381 m²

✓ **Déclarations préalables acceptées**

Référence : DP 068 061 17 F00018
Demandeur : LAZZARA Giuseppe
Objet : Fermeture véranda
Localisation du terrain : Section 16 Parcelle 502, 504, 483, 482
Adresse du terrain : 12b, rue du Raisin
Superficie : 354 m²

Référence : DP 068 061 17 F00021
Demandeur : FEYERTAG Françoise
Objet : Toiture de terrasse
Localisation du terrain : Section 16 Parcelle 432
Adresse du terrain : 11, rue du Raisin
Superficie : 517 m²

Référence : DP 068 061 17 F00022
Demandeur : GOETSCHY Christophe
Objet : Portail & ravalement façade muret
Localisation du terrain : Section 16 Parcelle 138
Adresse du terrain : 16, rue des Vosges
Superficie : 289 m²

Référence : DP 068 061 17 F00023
Demandeur : EBNER Thierry
Objet : Velux
Localisation du terrain : Section 02 Parcelle 37
Adresse du terrain : 8, rue de Hégenheim
Superficie : 686 m²

Référence : DP 068 061 17 F0024
Demandeur : CAEL Fabien

Objet : Panneaux solaires
Localisation du terrain : Section 02 Parcelle 05
Adresse du terrain : Rue des Vosges
Superficie : 98 m²

Référence : DP 068 061 17 F0026
Demandeur : SIGRIST Daniel
Objet : Ravalement de façade
Localisation du terrain : Section 09 Parcelle 300
Adresse du terrain : 2, rue du Jura
Superficie : 1260 m²

Référence : DP 068 061 17 F0027
Demandeur : SCHMITT Gilbert
Objet : Ravalement de façade
Localisation du terrain : Section 09 Parcelle 29
Adresse du terrain : 61, rue des Vosges
Superficie : 703 m²

Référence : DP 068 061 17 F0028
Demandeur : EBNER Thierry
Objet : Création d'un sas
Localisation du terrain : Section 02 Parcelle 37
Adresse du terrain : 8, rue de Hégenheim
Superficie : 686 m²

Référence : DP 068 061 17 F0029
Demandeur : GOETSCHY Eve
Objet : Abri de jardin
Localisation du terrain : Section 01 Parcelle 97
Adresse du terrain : 13, rue de Hésingue
Superficie : 1360 m²

Référence : DP 068 061 17 F0031
Demandeur : MARTZ Nathalie
Objet : Mur de soutènement
Localisation du terrain : Section 16 Parcelle 463
Adresse du terrain : 11, rue du Vignoble
Superficie : 1000 m²

Référence : DP 068 061 17 F0032
Demandeur : JORDAN Daniel
Objet : Extension garage
Localisation du terrain : Section 01 Parcelle 198
Adresse du terrain : 10, rue des Fleurs
Superficie : 570 m²

Référence : DP 068 061 17 F0033
Demandeur : GREDER Gilles
Objet : Clôture
Localisation du terrain : Section 04 Parcelle 168 & 171
Adresse du terrain : 2, rue du Golf
Superficie : 2949 m²

✓ **Certificats d'urbanisme acceptés**

Référence : CU 068 061 17 F0008
Demandeur : Maître OBRINGER
Localisation du terrain : Section 02 Parcelle 67

Adresse du terrain : 1, rue des Vosges
Superficie : 493 m²
Référence : CU 068 061 17 F0010
Demandeur : Maître LANG
Localisation du terrain : Section 16 Parcelle 473
Adresse du terrain : 1, rue des Vignes
Superficie : 815 m²

Référence : CU 068 061 17 F0011
Demandeur : Maître THUET
Localisation du terrain : Section 15 Parcelle 134
Adresse du terrain : « Weiherbaeumhlein »
Superficie : 1 777m²

Référence : CU 068 061 17 F0012
Demandeur : Maître THUET
Localisation du terrain : Section 16 Parcelle 173
Adresse du terrain : « Rebenboden »
Superficie : 487 m²

Référence : CU 068 061 17 F0013
Demandeur : Maître BELTZUNG
Localisation du terrain : Section 01 Parcelle 114
Adresse du terrain : 10, rue de Hésingue
Superficie : 912 m²

✓ **Déclarations d'intention d'aliéner**

Demandeur : Maître Jean-Marc LANG
Propriétaire: M. Denis SCHORR
Acquéreur : M. Nedim NEMEDI
Objet : Terrain
Adresse du terrain : Section 17 – parcelle 246 (rue de Hésingue)
Superficie : 352 m²
Montant : 58 000,00 €

Demandeur : Maître Jean-Marc LANG
Propriétaire: M. Marc JAGGI
Acquéreur : SCI STEREMAS
Objet : Bâti & Terrain
Adresse du terrain : Section 2 – parcelles 108, 109 (6, rue de Wentzwiller)
Superficie : 738 m²
Montant : 284 000,00 €

Demandeur : Maître Alain WALD
Propriétaire: M. Thierry GOETSCHY
Acquéreur : M. Jean-François LOUIS
Objet : Bâti & Terrain
Adresse du terrain : Section 3 – parcelles 88, 89 (14, rue de Wentzwiller)
Superficie : 448 m²
Montant : 190 000,00 €

Demandeur : Maître Guy GREWIS
Propriétaire: Mme Marie-Rose SOMMER
Acquéreur : Mme Jacqueline RIBEIRO
Objet : Bâti & Terrain
Adresse du terrain : Section 17 – parcelle 431 (31, rue de Hésingue)
Superficie : 674 m²

Montant : 150 000,00 €

Demandeur : Maître Guy GREWIS
 Propriétaire: Mme Marie-Rose SOMMER
 Acquéreur : M. Christophe SCHOENLE
 Objet : Terrain
 Adresse du terrain : Section 17 – parcelle 327 (Rue de Hésingue)
 Superficie : 316 m²
 Montant : 27 000,00 €

Demandeur : Maître Arnaud OBRINGER
 Propriétaire: Mme Anne-Marie BORNER
 Acquéreur : M. & Mme Tobias WICKY
 Objet : Bâti & Terrain
 Adresse du terrain : Section 3 – parcelles 100, 101 (7, rue de l'Eglise)
 Superficie : 299 m²
 Montant : 290 000,00 €

Demandeur : Maître Jean-Marc LANG
 Propriétaire: Ms Benjamin & Thiébaud MENWEG
 Acquéreur : M. & Mme Hervé STRANIERI
 Objet : Bâti & Terrain
 Adresse du terrain : Section 2 – parcelle 65 (9, rue de Wentzwiller)
 Superficie : 715 m²
 Montant : 200 000,00 €

Demandeur : Maître Arnaud OBRINGER
 Propriétaire: SCI ABC IMMO 68
 Acquéreur : M. & Mme Arnaud CHASTEAU
 Objet : Bâti & Terrain
 Adresse du terrain : Section 2 – parcelle 67 (1, rue des Vosges)
 Superficie : 493 m²
 Montant : 260 000,00 €

Demandeur : Maître Olivier BELTZUNG
 Propriétaire: M. & Mme Nuredin BANUSHI
 Acquéreur : M. & Mme Gilles WINTENBERGER
 Objet : Bâti & Terrain
 Adresse du terrain : Section 1 – parcelles 114, 292 (10, rue de Hésingue)
 Superficie : 912 m²
 Montant : 430 000,00 €

Demandeur : Maître Arnaud OBRINGER
 Propriétaire: M. Patrick HEINIMANN
 Acquéreur : M. & Mme David ROSENSTIEHL
 Objet : Bâti & Terrain
 Adresse du terrain : Section 17 parcelle 407 (29, rue de Hésingue)
 Superficie : 1132 m²
 Montant : 337 000,00 €

12.2 COMMISSION SALLE POLYVALENTE / ASSOCIATIONS / CULTURE / SPORT

- ✓ Mme le Maire fait savoir que Mme D.HECHT ne sera malheureusement pas présente le week-end de la prochaine exposition de peinture (2^{ème} semaine du mois de mars). Elle effectuera le travail en amont avec le secrétariat de la mairie. Toutefois il est nécessaire que chacun s'investisse durant ce week-end afin que la manifestation puisse avoir lieu.

Les personnes ci-après se sont déjà portées volontaires : MM. R.OBERMYER et C.WEIGEL pour les jeudis et vendredis matins, Mme A.BAUMANN le dimanche, M. B.BO EGLIN pour ouvrir et fermer les portes le samedi

et le dimanche. Mme le Maire se propose de faire le tour avec le jury le samedi matin et de préparer un discours. Elle demandera également à Mme Raymonde HEINIMANN de récupérer l'apéritif.
Mme le Maire précise qu'elle demandera à la réunion des associations, quelle association se porte volontaire. Ce point sera revu lors d'une prochaine réunion mais elle compte sur l'ensemble des conseillers pour assurer un tour de permanence durant les heures d'ouvertures de l'exposition.

- ✓ Mme le Maire fait connaître le calendrier des manifestations communales 2018 :
Vœux du maire : 20 janvier 2018 sous réserve d'acceptation de la Compagnie Dé'ridées
Fête des bébés: 1^{er} samedi de février soit le 3 février 2018
Expo peinture : le week-end du 10 mars 2018
Petit déjeuner citoyen: le 8 juillet 2018
Excursion seniors: septembre, à définir au cours de 2018.
Repas de Noël des seniors: le 8 décembre 2018
Mme le Maire indique également qu'elle travaille actuellement à l'organisation éventuelle d'une commémoration du centenaire de la fin de la 1^{ère} guerre mondiale en date du 10 novembre 2018 dans l'après-midi.

12.3 COMMISSION COMMUNICATION

Mme le Maire remercie les conseillers de fournir des idées pour la parution du prochain bulletin municipal au courant du mois de décembre prochain.

12.4 C.C.A.S.

Mme le Maire fait savoir que la fête intercommunale des seniors se tiendra à Buschwiller en date du 21 octobre prochain à 14h00. Elle précise que la présence des conseillers est vivement souhaitée.

12.5 COMMISSION VOIRIE / QUALITE DE VIE / AGENTS COMMUNAUX

M. D.HUTTENSCHMITT indique que la prochaine réunion aura lieu le 08 novembre 2017 en présence du bureau Cocyclique, tous les conseillers sont invités à y prendre part.

12.6 COMMISSION SCOLAIRE / JEUNESSE

Mme A.BAUMANN fait savoir qu'elle organisera prochainement une réunion de la commission scolaire.

13. RAPPORTS DES COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

13.1 SAINT-LOUIS AGGLOMERATION

- ✓ M. J.DUCRON - comité de rédaction du bulletin de la S.L.A.- 29.08.2017. Il s'agissait d'un échange d'idées pour le prochain magazine.
- ✓ Mme A.BAUMANN – commission petite enfance – 06.09.2017. Mise en œuvre de la nouvelle politique sur la qualité de l'air.
- ✓ Mme A.BAUMANN fait savoir qu'elle n'a pas pu prendre part à la commission animation jeunesse et promotion de la Langue Alsacienne du 11.09.2017.
- ✓ M. C.WEIGEL - Commission Assainissement, Eau et Gemapi - 26.09.2017. Visite de la station d'épuration.
- ✓ M. D.HUTTENSCHMITT - Commission environnement – 27.09.2017. Problématique de la quantité de déchets par habitant qui ne baisse pas. Il est demandé aux communes d'encourager le tri.
- ✓ Mme le Maire - CLECT – 29.09.2017. Réunion de mise en place.
- ✓ Mme le Maire et M.B.BOEGLIN - Réunion sur les logements vacants - 30.08.2017. 7,1 % du parc de logements sur l'ensemble de la S.L.A. est vacant. Echange d'idées pour encourager les propriétaires à ne pas laisser les logements vacants.
- ✓ M. E.GERRER – Hommage à M. SCHUELLER. Puis bilan de la saison au centre nautique (bon), bilan des olympiades (mitigé). Problèmes d'organisation au niveau du Tour d'Alsace.
- ✓ M. D.HUTTENSCHMITT Réunion Cit'énergie – recherche d'un volontaire par commune. Mme le Maire propose Mme D.HECHT. Elle lui demandera son accord avant de la nommer.

13.2 S.I.A.E.P.

M. J.DUCRON précise que lors de la réunion du 26 septembre dernier il a été question de cas précis demandant la réévaluation de leur consommation.

14. DIVERS

- ✓ Mme le Maire fait savoir qu'en date du 12 septembre dernier la Brigade Verte sollicite l'avis de la Commune sur la question de l'armement des gardes-champêtres ceci afin de permettre aux gardes d'intervenir en cas d'obligation d'abattage d'animaux dangereux ou blessés sur simple demande du Maire. La municipalité a émis un avis favorable. Le conseil municipal également.
- ✓ Mme le Maire indique que les dates des prochaines réunions ont été envoyées par mail et en version papier avec l'invitation pour la réunion de ce soir.
- ✓ Mme le Maire distribue une brochure sur le Tram et le magazine Vivre au Pays des trois Frontières à l'ensemble des conseillers.
- ✓ Mme le Maire donne lecture des cartes de remerciements émanant de familles landaises.
- ✓ M. C.WEIGEL fait savoir que la soirée annuelle de la Chorale Fortuna est annulée en 2017.
- ✓ M. J.DUCRON souhaite savoir s'il n'est pas envisageable de déplacer les places de stationnement dans la rue des Vosges ? Mme le Maire et M. D. HUTTENSCHMITT lui répondent que cela poserait un problème car les trottoirs hauts sont à l'opposé pour protéger le piéton et le trottoir bas pour le stationnement. Il conviendrait éventuellement de changer le sens de la priorité. Ils proposent d'en rediscuter lors de la réunion de la commission voirie.
- ✓ M. B.BO EGLIN donne des informations par rapport aux logements sociaux (S.L.A).
- ✓ M. D.ALLEMANN demande que les nids de poules sur le chemin rural reliant Buschwiller et Wentzwiller vers le Restaurant Belle Vue soient comblés par les agents communaux.
- ✓ M. P.MULLER souhaite avoir quelques informations au sujet de la fibre optique.
- ✓ M. OBERMEYER est devenu grand-père pour la 4^{ème} fois d'un petit garçon qui se prénomme Etienne. Mme le Maire le félicite au nom de la Commune.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20h50

TABLEAU DES SIGNATURES POUR L'APPROBATION DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BUSCHWILLER DE LA SEANCE DU 09.10.2017
--

ORDRE DU JOUR :

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 10 JUILLET 2017
2. REMBOURSEMENT INSTITUTRICE
3. S.L.A – DISTRIBUTION DU MAGAZINE « MIEUX ENSEMBLE »
4. REMBOURSEMENT INTERVENTION NID DE FRELONS
5. INSERTION DE PARCELLES DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL
6. LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE AU PROFIT DE L'ASSOCIATION LAURA
7. UTILISATION D'UN CHEMIN RURAL PAR LA SLA
8. APPROBATION DE L'ETAT D'ASSIETTE 2019
9. COMITE DE PILOTAGE – PROJET DE RESIDENCE SENIORS
10. MISE EN SOUTERRAIN DE LA RUE DES LANDES ET RUE SAINT-MARTIN
11. PRES VERTS
12. RAPPORTS DES COMMISSIONS COMMUNALES
13. RAPPORTS DES COMMISSIONS INTERCOMMUNALES
14. DIVERS

NOM-PRENOM	QUALITE	SIGNATURE	PROCURATION A
WILLER CRISTELE	Maire		
OBERMEYER ROGER	1 ^{er} Adjoint		
HECHT DENISE	2 ^{ème} Adjointe	Excusée	
HUTTENSCHMITT DENIS	3 ^{ème} Adjoint		
BOEGLIN BERNARD	4 ^{ème} Adjoint		
ALLEMANN DANIEL	Conseiller		
BAUMANN AUDREY	Conseiller		
BAUMANN MARIE-JEANNE	Conseiller	Excusée	
DUCRON JACQUES	Conseiller		
GERRER EMMANUEL	Conseiller		
MULLER PATRICK	Conseiller		
MUNCH CLAUDINE	Conseiller		
SITTER JERÔME	Conseiller		
WEIGEL CHRISTIAN	Conseiller		